

Le Lien des Familles de France : Pierre-Marie Dioudonnat, la sobriété du titre de votre nouveau livre, Demandes de changement de nom 1917-1943, contraste avec ses notices souvent très fouillées. Quel a été votre projet ?

Pierre-Marie Dioudonnat : L'idée de départ était modeste. Il s'agissait de mettre en forme et de présenter, sans rien y ajouter, un fichier constitué jadis, en temps réel comme on dit de nos jours, par un spécialiste des dessous de la politique et de la finance. Ce journaliste bien documenté savait qu'on découvre des informations croustillantes dans les publications les plus accessibles. Il avait entrepris en 1917 de découper dans le *Journal officiel* et les *Petites affiches* les annonces qui ouvrent obligatoirement les procédures de changement par décret, où le Conseil d'État occupe une place déterminante, annonces dont il était vite parvenu à recenser la majeure partie, s'arrêtant seulement lors de la suspension jusqu'à la paix, par le gouvernement de Vichy, de la fameuse loi de germinal an XI. Collées sur du bristol, les coupures étaient rangées chronologiquement : simplement reclassées par ordre alphabétique et organisées en notices logiquement bâties, elles eussent déjà présenté pour le généalogiste, l'historien, l'honnête homme de notre siècle, un intérêt certain.

Mais on comprend tout de suite que l'utilité d'un tel répertoire s'accroît si l'on donne les résultats des requêtes, car des changements de nom sont acceptés, et d'autres refusés. Et quand on tombe sur l'annonce d'un père qui sollicite sans fioriture de langage, pour ses enfants mineurs, « l'autorisation d'adjoindre à leur nom de Fournier celui de Foch », ou celle d'un comte de Gontaut-Biron qui désire ajouter à son nom celui de l'illustre maison de Montmorency, on se dit qu'il n'est pas possible d'en rester à une transcription brute : il faut savoir qui sont les demandeurs et quelles sont leurs motivations, du moins celles de leurs raisons qu'on peut appréhender objectivement. Et quand ils tiennent un fil, le généalogiste, l'historien, veulent savoir ce qu'il y a au bout, alors qu'il n'y a jamais de bout ; la tentation perfectionniste est donc de ne pas s'arrêter – à quoi il faut bien se résoudre pour publier...

En approfondissant vos recherches, vous ne vous êtes pas borné à suivre à la trace les personnalités célèbres ; les obscurs et les sans-grade ont aussi retenu votre sagacité. On n'en est pas moins impressionné par la quantité de gens connus et la proportion de familles en vue, nobles et bourgeoises, qui apparaissent dans les colonnes de votre livre...

Cette importance m'a étonné ! Ceci étant, et sauf pour ce qui concerne la noblesse immémoriale, c'est une évidence que tous les hommes illustres ont des ancêtres obscurs ; mes notices le montrent à chaque page. Pour revenir aux noms cités, j'ai eu la chance de trouver dans les archives de Sedopols la brochure de 1934 exposant les « griefs » et « moyens d'opposition » des adversaires de la demande Gontaut-Biron, laquelle a facilité ma rédaction d'un état de la question Montmorency à ce moment et le rappel du premier épisode de la dispute, sous le Second Empire. Quant à l'adjonction du nom du maréchal Foch aux patronymes de sa descendance en ligne féminine, son étude éclaire la complexité des phénomènes de dévolution de noms, même si je n'ai pu tirer tous les fils, trop nombreux, qui s'offraient ; et elle donne la mesure de la ponction charnelle opérée sur les lignées par l'hécatombe de 1914-1918. Autre cas, aussi exemplaire que généalogiquement passionnant, celui de la famille Doumer, abordé à travers la descendance Nivet du président de la République assassiné, qui permet d'évoquer par surcroît la famille franco-cubaine de Heredia et de rappeler que le poète ne fut pas son unique illustration.

Votre passion, votre hantise de redonner souffle à tous ces vivants qui ont fait l'histoire, affleurent en permanence : c'est sans doute cela, le « tempérament d'obsessionnel » que vous attribue un observateur... Demandes de changement de nom 1917-1943 s'inscrit dans la continuité de vos précédents livres, pas seulement de vos dictionnaires de la noblesse d'apparence, mais des explorations que vous avez menées dans la sensibilité des années 1930 et 1940...

Il est vrai que le retour aux années cruciales de l'entre-deux-guerres, à travers non plus la presse et l'idéologie, mais l'évocation des destinées familiales, a réveillé en moi toutes sortes d'interrogations qui forment comme le filigrane de ce livre. Égale face aux souffrances de la première guerre mondiale, les Français subiront en catégories éclatées, après l'armistice de juin 1940, celles de la seconde. Les cassures induites par la défaite et les événements postérieurs sont-elles irréversibles ? Victorieuse en 1918, mais au prix fort, la France descend-elle pendant les vingt années qui suivent la pente d'un irrémédiable déclin ? Un décryptage de l'époque doit-il nécessairement conclure que tout ce qui s'est passé après y était écrit ? Et comment, dans un contexte extraordinairement mouvant, appréhender et définir l'identité nationale ? Mon sentiment est que rien n'était déterminé. La France que j'ai observée, fidèle à ses morts, est remuante, moderne ; ses fils lui sont dévoués et prêts à affronter l'histoire debout. Il n'y avait pas, et il n'y a pas, de fatalité !

Je crois à la pluralité des possibles. L'avenir ne cesse jamais d'être ouvert, mais prenons garde d'oublier qu'en perdant la mémoire, nous abandonnons aujourd'hui la faculté d'orienter cet avenir, qu'au XXI^e siècle la nécessaire reconquête de notre histoire sera de moins en moins aisée parce que les clés qui permettent d'y accéder, et d'abord les mots, les noms, sont progressivement dénaturés et détruits. Or, comme que je l'écris dans une note de *Demandes de changement de nom 1917-1943* relative aux usages dans les dénominations géographiques, pardonnez-moi de me citer, « il n'est pas de liberté pour l'homme sans celle de comprendre son histoire ».